

Procès verbal

Le lundi 15 décembre 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Nicola FABBRI.

Secrétaire de la séance : Roger ROUILLIER

Présents : Nicola FABBRI, Danièle LEMARCHAND, Jacqueline DHELIAS, Paulette DEJEAN, Yohann CASSINI, Roger ROUILLIER

Représentés : Stéphane MARTIN représenté par Nicola FABBRI

Absents et excusés : Fabrice BOULARD, Annabelle BALSERA

Ordre du jour :

- Délibération de la Décision Modificative 3 du budget 2025.
- Présentation des devis de "TECHNIFEU" et de "GABARRE Menuiserie" pour la mise aux normes incendie de la Résidence de Loisirs.
- Présentation des devis de "NOVAPAGE" et de "BSI".

DIVERS :

- Point sur le budget 2025.
- Ligne de vie Église.
- Autres

Délibérations du Conseil :

Délibération de la décision modificative n°3 - MONTAURIOL 2025 (N° DE_033_2025)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	-12 031
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0	8 767
011 - 628722	Remb. frais aux régies avec ps.morale	0	3 264
TOTAL		0	0

FONCTIONNEMENT			
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

Devis présenté pour Mise aux normes restaurant "Résidence de Loisirs" (N° DE_035_2025)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est impératif de finaliser la mise aux normes du Restaurant de la "Résidence de Loisirs", pour la mise en place des blocs de sécurité et l'alarme.

Le devis est présenté :

- Devis TECHNIFEU à 510,00 € HT et 612,00 € TTC comprenant les travaux de remises aux normes, mis en place de l'alarme + 2 BAES LUMIO 45 ST.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de TECHNIFEU à 510,00 € HT et 612,00 € TTC comprenant les travaux de remises aux normes, mis en place de l'alarme + 2 BAES LUMIO 45 ST.

- Autorise le Maire à signer tous documents concernant ce projet.

Délibération : adoptée

Proposition de deux devis pour la location de l'imprimante et son abonnement (N° DE_036_2025)

Le Maire propose au Conseil municipal 2 devis pour changer de fournisseur d'imprimante, et de convention de mandat actuellement avec celle de SHARP.

- Novapage moins cher mais le service ne sera pas top comprenant :

- Location du matériel : 110 € HT/ Trimestre

- Contrat de maintenance : ° Noir et blanc : 1000 x 0.0035 € HT = 3,5 € HT

° Couleur : 2000 x 0,0032 € HT = 64 € HT

- **TOTAL par trimestre : 167,50 € HT**

- BSI coût similaire à SHARP avec de meilleurs services comprenant :

- Location du matériel : 129 € HT/ Trimestre

- Contrat de maintenance : ° Noir et blanc : 1000 x 0.0045 € HT = 4,5 € HT

° Couleur : 1700 x 0,0042 € HT = 71,40 € HT

- **TOTAL par trimestre : 204,90€ HT**

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de garder la proposition du

devis de BSI qui garantit les coûts liés au changement du fournisseur.

Délibération : adoptée

DIVERS :

- Élagage des arbres à la Résidence de Loisirs.
- Visite de la Sous-Préfète jeudi 15 janvier 2026 à 14h30.
- Commission de contrôle de la liste des électeurs le mercredi 17 décembre 2025.
- Étude pour vente de chemin communal.
- Projet d'un site d'activités de loisirs sur le terrain proche de la Résidence de Loisirs.
- Création d'une ligne de vie pour sécuriser l'accès des techniciens, aux cloches de l'église.
- Fuite d'eau à la Résidence de Loisirs.

La séance est levée à 20h07.

Nicola FABBRI
Président de séance



Roger ROUILLIER
Secrétaire de séance